

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 13 décembre 2021

CFVE du 7 décembre 2021

CONSEIL DE DÉPARTEMENT MIDO du 18 novembre 2021

DGE - RÈGLES APPLICABLES AU RÉGIME D'ADMISSION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023 - PROPOSITION

DEPARTEMENT DE FORMATION MIDO					
FORMATION INITIALE					
Niveau / Mention	Type de diplôme	Régime*	Capacité d'accueil 2022-2023	CONDITIONS D'ACCÈS	CONDITIONS D'ADMISSION
Licence 1, Mathématique-Informatique PARIS Classique	DGE	FI	160	<p>En première générale : Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre l'enseignement de spécialité Mathématiques.</p> <p>En terminale générale : Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre l'enseignement de spécialité Mathématiques.</p>	<p>Futur bachelier : . Examen de dossier (notes des classes de 1ère, de Terminale et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat ; appréciations d'enseignants et du proviseur de l'établissement d'origine).</p> <p>Bachelier antérieur : . Examen de dossier (notes des classes de 1ère, de Terminale et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat ; appréciations d'enseignants et du proviseur de l'établissement d'origine + relevé de notes du baccalauréat + relevés de notes, justificatifs du cursus consécutif à l'obtention du baccalauréat).</p>
Licence 1, Mathématique-Informatique PARIS Talents			5	<p>En première générale : Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre l'enseignement de spécialité Mathématiques.</p> <p>En terminale générale : Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre l'enseignement de spécialité Mathématiques.</p>	<p>Futur bachelier : . Examen de dossier (notes des classes de 1ère, de Terminale et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat ; appréciations d'enseignants et du proviseur de l'établissement d'origine ; appréciation du talent (sportif, artistique ou entrepreneurial). Admission après entretien éventuel.</p> <p>Bachelier antérieur : . Examen de dossier (notes des classes de 1ère, de Terminale et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat ; appréciations d'enseignants et du proviseur de l'établissement d'origine ; appréciation du talent sportif, artistique ou entrepreneurial + relevé de notes du baccalauréat + relevés de notes, justificatifs du cursus consécutif à l'obtention du baccalauréat). Admission après entretien éventuel.</p>
Licence 1, Double licence IA et Sciences des organisations	DGE	FI	28	<p>Baccalauréat général ou équivalent pour les étudiants internationaux</p> <p>En première générale : Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre l'enseignement de spécialité Mathématiques.</p> <p>En terminale générale : Pour réussir pleinement dans la formation, il est conseillé aux lycéens de suivre l'enseignement de spécialité Mathématiques.</p>	<p>Futur bachelier : . Examen de dossier (notes des classes de 1ère, de Terminale et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat ; appréciations d'enseignants et du proviseur de l'établissement d'origine). Fiche avenir</p> <p>Bachelier antérieur : . Examen de dossier (notes des classes de 1ère, de Terminale et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat ; appréciations d'enseignants et du proviseur de l'établissement d'origine + relevé de notes du baccalauréat + relevés de notes, justificatifs du cursus consécutif à l'obtention du baccalauréat). Projet motivé.</p>
Licence 3 - Procédure spécifique					
Licence 3, Mention Informatique des Organisations	DGE	FA	30	120 crédits ECTS, classes préparatoires scientifiques ou diplôme en équivalence.	Admissibilité sur dossier et admission après entretien ; L'admission est définitive après la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

* FI : Formation Initiale Classique

* FA : Formation initiale en Apprentissage